

saies, maintenant sous discussion, soit reconsidéré et abrogé.

Et, un nouveau débat s'engageant,

M. l'Ech. PRUD'HOMME, appuyé par M. l'Ech. LAMOUREUX,

Propose: Que le Conseil s'ajourne maintenant.

Rejetée sur division.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'Ech. PRUD'HOMME, appuyée par M. l'Ech. LAMOUREUX, il est

Résolu: Que, lorsque cette assemblée s'ajournera, elle sera ajournée, à mercredi prochain, le 13 du courant, à 3 heures p. m., pour continuer le débat sur la question qui est maintenant devant le Conseil; l'étude de ladite question étant remise jusqu'à cette date.

MOTIONS.

26.—Sur proposition de M. l'Ech. PRUD'HOMME, appuyée par M. l'Ech. LAMOUREUX, il est

Résolu: Que les noms des rues "Girouard et Mégantic" soient rayés de la liste des noms de rues, vu que ces rues étaient nommées Albani et Maréchal.

27.—Sur proposition de M. l'Ech. Clément, appuyée par M. l'Ech. GAUVIN,

Attendu que le coût de l'existence a considérablement augmenté, ce qui a donné lieu à une augmentation sensible des salaires dans l'industrie, le commerce, etc.

Attendu que, par suite des annexions, les employés des services des Incendies et de la Police ont à couvrir un territoire beaucoup plus considérable qu'auparavant, et que le nombre des appels s'est accru proportionnellement.

Qu'il soit Résolu: Que ce Conseil verrait avec plaisir le Bureau des Commissaires étudier avec soin la possibilité d'accorder, lors du prochain budget, une augmentation raisonnable de salaire aux employés de ces deux départements, et spécialement à ceux de ces employés dont le salaire est le moins élevé.

28.—Sur proposition de M. l'Ech. PRUD'HOMME, appuyée par M. l'Ech. Lamoureux, il est

Résolu: Que le comité chargé du changement de nom de rues soit prié de reconsidérer le changement du nom de la rue Claude dans le quartier Mont-Royal vu que ce nom ne peut être changé sans le consentement des anciens propriétaires.

29.—M. l'Ech. Leclaire, appuyé par M. l'Ech. Gauvin prie le Bureau des Commissaires de bien vouloir informer le Conseil si c'est son intention de mettre dans le prochain budget un crédit pour la construction d'abris dans l'île Ste-Hélène, et si c'est son intention aussi de voir à l'amélioration de ladite île.

AVIS DE MOTIONS.

30.—De M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, à l'effet d'amener et de codifier certains règlements concernant les voitures.

31.—De M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, à l'effet d'adopter un règlement régissant les salles de vues animées.

ORDRE DU JOUR.

32.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires au sujet de l'affaire du sous-chef Marin.

A ce sujet, soumises et lues des lettres

(1) De M. Oscar Marin, sous-chef du département des Incendies, adressée à Son Honneur le Maire, et (2) de M. Joseph Tremblay, Chef du département des Incendies, aussi adressée à Son Honneur le maire, lesquelles d'ites lettres sont déposées aux archives.

M. l'échevin Lamoureux déclare qu'un journal avait publié, jeudi dernier, un article à sensation au sujet du Chef Tremblay, lui attribuant certaines déclarations. Le journal en question lui avait parlé par le téléphone et lui demanda s'il avait entendu dire que le Chef Tremblay allait être suspendu. Il répondit à ce journal que, à sa connaissance, une rumeur avait couru à cet effet, à l'Hôtel de Ville. Il n'est pas responsable de la déclaration telle que faite dans le journal, si le Chef Tremblay en a éprouvé quelque ennui, il le regrette sincèrement, mais il ne doit pas être tenu seul responsable de la chose.

And a further debate arising.

Ald. PRUD'HOMME moved, seconded by Ald. LAMOUREUX,

That the Council do now adjourn.

Lost on division.

And a further debate, arising,

On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

Resolved: That, when this meeting shall adjourn, it shall stand adjourned until Wednesday next, the 13th inst., at 3 o'clock p. m. to continue the debate on the question now before the Council, further consideration of which is now deferred until then.

MOTIONS.

26.—On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

Resolved: That the names of Girouard and Mégantic Sts. be struck from the list of street names, inasmuch as said streets were called Albani and Maréchal.

27.—Ald. CLEMENT moved, seconded by Ald. GAUVIN, Whereas the cost of living has considerably increased, thereby necessitating a marked increase of salaries in industrial, commercial and other establishments;

Whereas, in consequence of the annexations, the employees of the Fire and Police Depts. have to cover a much larger territory than in the past, and the number of calls has proportionately increased;

And it was

Resolved: That this Council would be pleased if the Board of Commissioners would carefully consider the possibility of granting, when the appropriations are voted for the coming year, a reasonable increase of salary to the employees of both these departments, more especially to those who are paid a small salary.

28.—On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. LAMOUREUX

It was

Resolved: That the Committee on Street Names be requested to reconsider the change of the name of Claude St., in Mount Royal Ward, inasmuch as such name cannot be changed without the consent of the former proprietors.

29.—On motion of Ald. LECLAIRE, seconded by Ald. GAUVIN, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to inform the Council whether they intend to include in the coming appropriations a certain amount for the erection of shelters on St. Helen's Island and whether it is also their intention to improve said Island.

NOTICES OF MOTIONS.

30.—By Ald. L. A. Lapointe, to amend and codify certain by-laws concerning vehicles.

31.—By Ald. L. A. Lapointe, for a by-law to regulate moving picture shows.

ORDER OF THE DAY.

32.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners anent the case of sub-chief Marin.

In this connection submitted and read letters

(1) From Mr. Oscar Marin, sub-chief fire department, addressed to His Worship the Mayor, and

(2) From Mr. Joseph Tremblay, chief of the fire department, also addressed to His Worship the Mayor,

Which said letters were filed of record.

Alderman Lamoureux stated that a newspaper, on Thursday last, had published a sensational article in connection with Chief Tremblay attributing certain statements to himself (Ald. Lamoureux). The newspaper referred to had spoken to him through the telephone and had asked him if he had heard that Chief Tremblay was to be suspended. He replied to the newspaper in question that he had heard a rumor to this effect at the City Hall. He was not responsible for the statement as made in the newspaper and if Chief Tremblay had been annoyed on this account he regretted it sincerely, but he should not alone be held responsible.